

Règlements du concours – Mon expérience touristique

Les conditions de participation sont d'avoir dûment complété le sondage en ligne administré par la Chaire de tourisme Transat de l'ESG UQAM entre le 3 juillet 2018 et le 15 mars 2019 et d'avoir plus de 18 ans.

Pour être admissibles au tirage, les personnes devront indiquer leur adresse courriel, demandée à la toute fin du sondage Web.

La date et l'heure limites de participation au concours sont le 15 mars 2019 à 23 h 59.

Le prix à gagner est un certificat cadeau d'une valeur de 200 \$ à l'agence de voyage Eeyou Istchee Baie-James

La désignation du gagnant se fera par tirage aléatoire le 30 septembre 2018 et le 30 mars 2019 à 10 h 00 AM dans les locaux de la Chaire de tourisme Transat de l'ESG UQAM au 315 rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 3X2.

Le gagnant du concours sera contacté par courriel par Tourisme Baie-James, dans la semaine suivant le tirage.

La personne au bénéfice de laquelle un concours publicitaire est tenu, son employé, son représentant, son agent ou membre du jury et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer à ce concours.

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut-être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Contest Rules – Your visitor experience

To qualify for the contest, participants must complete the online survey administered by the Transat Chair in Tourism of ESG UQAM between July 3, 2018 and March 15th, 2019. In addition, participants must be at least 18 years of age and provide their email address requested at the end of the Web survey.

The deadline for contest participation is March 15th 2019 at 11:59 pm.

There is two prizes to be won. This prize is a \$ 200 gift certificate at the Travel agency: Eeyou Istchee Baie-James Travel.

The winner will be determined by a random draw, to take place on September 30 2018 and March 30th 2019 at 10:00 AM at the offices of the Transat Chair in Tourism of ESG UQAM, located at 315, Sainte-Catherine Street East, Suite R-2550, Montréal (Québec).

The contest winner will be contacted via email by Tourisme Baie-James, the week following the draw.

Any persons for whom a publicity contest is conducted, their employees, representatives or agents, members of the jury and the persons with whom they are domiciled, may not enter the contest.

Any litigation respecting the conduct or organization of a publicity contest may be submitted to the Régie des alcools, des courses et des jeux for a ruling. Any litigation respecting the awarding of a prize may be submitted to the Régie only for the purpose of helping the parties reach a settlement.